

Nachlassverträge - Concordats - Concordati

VD

1.

Débitrice: **TRANSDIS SÀRL**, Chemin du Grésaley 3,
1040 Echallens
2.

Remarques:

La Présidente du tribunal d'arrondissement de La Broye et du Nord vaudois statuera à son audience du vendredi 1er juillet 2016, à 09 :00 heures, en salle du tribunal, à Yverdon-les-Bains, rue des Moulins 8, sur la prolongation, subsidiairement l'homologation du sursis concordataire accordé le 20 janvier 2016 à TRANSDIS SÀRL, Chemin du Grésaley 3, 1040 Echallens.

Les créanciers qui entendent s'y opposer doivent se présenter à l'audience ou se déterminer par écrit avant celle-ci.

Tribunal d'arrondissement de la Broye et du Nord vaudois
1401 Yverdon-les-Bains

02869979